on six ans, fait les fonctions curiales en cette est ans, fait les fonctions curiales en cette Eglise, i'en ay connu plusieurs à qui ce bonheur est arrivé; mais ces faveurs se passent entre Dieu et l'àme au secret du cœur, et ne se connaissent bien que dans l'éternité.

De si heureuz commendemens nous font espérer que, Dieu, par l'intercession de Ste. Anne, comblera en ce St. Lieu de mille bénédictions ce nouveau pays. Plaise à sa bonté que nos péchés n'en arrestent pas le cours l

néchés n'en arrestent pas le cours!

THOS. MOREL, Prestre, Missionnaire.

LA MORT LU PREMIER DIRECTEUR DU COLLÉGE DE LÉVIS.

-000

Le 10 Novembre (1608), un prêtre, revêtu des ornements sacrés, commençait comme à l'ordinaire la sainte messe par les paroles: "Je monterai à l'autel du Seigneur," et l'enfant de chœur de répondre: "Vers le Dieu qui réjouit ma jennesse." Le prêtre reprenant gravement: "Judica me Deus, jugez-moi, mon Dieu......" 'affices à l'instant sous les cours fondrevents de s'affaisse à l'instant sous les coups foudroyants de l'apoplexie.—Dieu l'avait exaucé,—il était jugé. Il venait de mourir. Il était devenu le glorieux patron de ce jour : Saint André-Avellin. Le même jour, 10 novembre dernier, monsieur Damase Gonthier, curé de Ste. Claire, vêtu du surplis et de l'étole, au chevet d'un mourant, le